

## **Les premiers ministres des provinces et des territoires entendent maintenir des mesures efficaces de formation de la main-d'œuvre**

**18 juin 2013** – Les premiers ministres sont conscients qu'une main-d'œuvre qualifiée et productive est essentielle pour créer des emplois de qualité et pour stimuler la croissance économique. C'est pourquoi les provinces et les territoires élaborent et mettent en œuvre des mesures de formation qui répondent aux besoins de leur marché du travail, à l'égard desquelles ils font rapport publiquement. Ces mesures, dont certaines sont financées en partie par le gouvernement fédéral, donnent des résultats concrets et aident une vaste gamme de travailleurs à obtenir la formation indispensable pour trouver un emploi.

Dans son budget de 2013, le gouvernement fédéral a fait part de son intention de modifier la façon dont il contribue aux mesures de formation au Canada. Les premiers ministres voient d'un bon œil un plus grand rôle pour les employeurs du secteur privé, mais les changements proposés occasionneraient la suppression d'une portion du financement des mesures destinées aux personnes les plus vulnérables, qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour trouver du travail.

Au cours d'une récente conférence téléphonique, les premiers ministres ont discuté des effets possibles de ces changements sur les mesures de formation de la main-d'œuvre déjà offertes avec succès par chaque province et chaque territoire, lesquelles sont fondées sur des données probantes et répondent aux besoins sans cesse changeants du marché du travail. Les premiers ministres ont convenu de la nécessité d'un financement fédéral qui soit souple et leur permettant de continuer à offrir des mesures de formation efficaces afin de faire en sorte que les travailleurs puissent intégrer le marché du travail et que les employeurs puissent recruter la main-d'œuvre dont ils ont besoin.

« Le gouvernement fédéral propose une approche mur-à-mur, uniformisée. Nous avons besoin de flexibilité pour répondre aux différents besoins présents dans les marchés du travail de chaque partie du pays » a déclaré Darrell Dexter, premier ministre de la Nouvelle-Écosse et président du Conseil de la fédération.

Bien que la formation de la main-d'œuvre soit un domaine qui relève de la compétence des provinces et des territoires, tous les ordres de gouvernement contribuent au perfectionnement de la main-d'œuvre. Pour assurer l'efficacité continue des mesures de formation, le financement fédéral consacré à la formation de la main-d'œuvre et aux mesures d'emploi doit être adéquat, équitable, durable, prévisible et sans obligation de contrepartie financière.

Les premiers ministres insistent sur l'importance que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements des provinces et avec ceux des territoires et les soutiennent afin que les Canadiens puissent continuer de bénéficier de mesures les plus éprouvées et efficaces possible. Les premiers ministres estiment que les ententes ou initiatives de financement fédérales telles que la Subvention canadienne pour l'emploi doivent laisser aux provinces et aux territoires le choix de s'en retirer, avec pleine compensation.

« Dans tout l'Ontario et partout au Canada, notre main-d'œuvre spécialisée constitue notre actif le plus précieux. Nous avons investi afin d'offrir aux citoyens la formation appropriée au marché d'aujourd'hui, et nous collaborerons avec chaque province et avec chaque territoire afin de nous assurer que chacun reçoit le soutien dont il a besoin pour contribuer à la prospérité économique du Canada », a déclaré la première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne, prochaine présidente du Conseil de la fédération.

- 30 -

**Renseignements :**  
**Cabinet de la première ministre**  
Gouvernement de l'Ontario  
416 314-8975

**Lindsay de Leeuw**  
Gestionnaire de projet  
Secrétariat du Conseil de la fédération  
613 563-4066 / [lindsay@conseildelafederation.ca](mailto:lindsay@conseildelafederation.ca)